



Commission
des titres d'ingénieur

Avis n° 2019/05-04
relatif à l'accréditation de l'Ecole nationale supérieure
d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIIE)
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIIE)

Etablissement public sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur

Nom d'usage : ENSIIIE

Académie : Versailles

Site de l'école : Evry

Données certifiées

*Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la **fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>*

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2013/04-04

Objet de la demande d'accréditation

Dossier A : Renouvellement de l'accréditation à délivrer les titres d'Ingénieur de l'école

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise,
- Vu le rapport établi par Elisabeth LAVIGNE (membre de la CTI et rapporteure principale), Pierre FABRIE (membre de la CTI), Pierre ROLIN (expert auprès de la CTI), Yolande BERBERS (experte internationale auprès de la CTI), Alexia SIEWIERSKI (experte élève-ingénieure auprès de la CTI) et présenté lors de la Commission du 14 mai 2019,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

Présentation générale

L'ENSIIIE (Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise) est un EPA (établissement public administratif), sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Créée par le décret n° 2006-805 du 5 juillet 2006 et rattachée initialement à l'université d'Evry-Val-d'Essonne au titre de l'article L 719.10 du Code de l'éducation, l'ENSIIIE s'est substituée à l'Institut d'informatique d'entreprise (IIE - créé au sein du Conservatoire national des Arts et métiers (CNAM) en 1968).

L'ENSIIIE est maintenant associée à l'institut Mines-Telecom et à l'université Paris- Saclay. Elle maintient des relations fortes avec l'université d'Evry, Telecom Sud Paris (TSP) et Institut Mines-Telecom Business School (IMT-BS).

L'ENSIIIE est implantée à Evry, elle a eu un site à Strasbourg de 2009 à 2017 qui délivrait le même diplôme.

L'ENSIIIE est accréditée à délivrer :

- le diplôme d'ingénieur de l'ENSIIIE, en formation initiale sous statut d'étudiant
- le diplôme d'ingénieur de l'ENSIIIE, spécialité informatique en partenariat avec l'ITII Ile-de- France (en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue).

La formation sous statut d'étudiant se caractérise par son ouverture sur l'international et l'entrepreneuriat. Cinq parcours sont proposés : Mathématiques appliquées, Génie logiciel et sécurité, Jeux vidéo et interactions numériques, Calcul intensif et données massives, Parcours libre. La formation sous statut d'étudiant recrute principalement des élèves issus des classes préparatoires aux grandes écoles sur le concours CMT Mines-Telecom. Elle recrute également sur titre en 1ère et 2ème années. Elle accueille régulièrement des étudiants étrangers, chinois en particulier.

En 3ème année, les élèves ont la possibilité de suivre un master en bi-cursus : 12 masters sont proposés (tous de l'université Paris-Saclay).

Les promotions (année de diplomation) en formation initiale sous statut d'étudiant sont passées de 94 élèves en 2014 à 172 élèves en 2017, l'intention de l'école étant de revenir à une baisse.

La formation initiale sous statut d'apprenti recrute principalement des élèves provenant de DUT informatique.

Elle est organisée en 6 semestres sur un rythme d'alternance court : 2 jours à l'ENSIIE, 3 jours en entreprise. Les promotions sont passées de 11 à 29 apprentis ces 5 dernières années

Par la voie de la formation continue, l'Ecole forme entre 3 et 5 stagiaires chaque année.

Cette formation partage avec la formation par apprentissage les quatre premiers semestres. Elle se termine par un projet d'ingénieur réalisé dans l'entreprise.

Mots clés de la formation définis par l'école

<i>Mathématiques, Informatique, Organisation des entreprises</i>
--

Le taux d'insertion professionnelle de tous les diplômés de l'ENSIIE est très bon, 90% des diplômés trouvent leur premier emploi en moins de 3 mois.

Le personnel permanent de l'ENSIIE comprend 23 enseignants-chercheurs et 27 agents techniques et administratifs.

La plupart des enseignants chercheurs sont dans des laboratoires de recherche de Paris-Saclay : IBISC, LaMME, Samovar, LIMSI.

La gouvernance est assurée par le directeur, le conseil d'administration, le conseil scientifique, le conseil des études et bientôt un conseil de perfectionnement. Un comité de direction réunit les responsables des services et des directions.

L'ENSIIE a créé le C-19, cluster « jeux vidéo et interaction numérique », favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat. Il s'agit d'une plateforme où interagissent chercheurs, enseignants, étudiants et entrepreneurs. Ce cluster est maintenant une association loi 1901 comprenant divers membres institutionnels et académiques.

L'ENSIIE est également impliquée dans la Grande Ecole du Numérique : elle héberge une formation autour des métiers du web pour des publics éloignés de l'emploi.

Suite à la mission des 27 et 28 novembre 2012, la CTI a émis un avis favorable au renouvellement, pour une durée de 6 ans à compter du 1er septembre 2013, de l'accréditation de l'ENSIIE à délivrer les titres suivants :

- Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, en formation initiale sous statut d'étudiant (formation sur les sites d'Evry et de Strasbourg),
- Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, spécialité « informatique », en partenariat avec l'ITII Ile-de-France, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue (formation sur le site d'Evry).

Dernier avis : Avis du 14 mai 2013, n°2013/04-04

Depuis, le site de Strasbourg a été fermé, en septembre 2017, pour des raisons de soutenabilité financière.

Les recommandations émises suite à cet audit de 2013 ont le statut suivant en février 2019 :

Recommandation	Statut
Réviser les fiches RNCP pour tenir compte des compétences spécifiques aux formations délivrées	Fait
Maintenir l'objectif d'améliorer la qualité du recrutement des élèves sous statut étudiant en veillant à bien maîtriser le changement de concours envisagé	Fait
Augmenter le nombre des enseignants-chercheurs affectés à l'école	En cours
.... en évitant de les disperser sur de trop nombreuses formations autres que la formation d'ingénieur	Fait
Améliorer l'ouverture internationale (pour les trois voies de formation) par la mise en œuvre de la mobilité internationale obligatoire, l'insertion professionnelle à l'international et les partenariats	En cours pour la formation par apprentissage

Synthèse de l'évaluation

Points forts

- Nouvelle structuration de la recherche
- Domaines scientifiques très porteurs et l'école s'est positionnée sur des créneaux en manque de compétences : math et Info (big data), jeux, sécurité
- Ancrage local et régional
- Fonctionnement du LIEN (association étudiante)
- Motivation des élèves-ingénieurs
- Contrats de professionnalisation
- Bonne écoute des enseignants et de l'administration
- Effort pour intégrer les élèves apprentis et les stagiaires de la formation continue à la vie associative
- Bonne représentation des élèves dans les conseils
- Concours d'admission
- Lien avec les entreprises hébergées, C-19, REBOOT
- Locaux d'enseignement, et équipements en postes de travail (1 par élève)

Points faibles

- Encadrement des étudiants insuffisant (28 enseignants-chercheurs pour 400 étudiants)
- Approche compétences
- Démarche qualité
- Communication externe pour augmenter le rayonnement de l'école en particulier auprès des DUT
- Ancrage au niveau national
- Améliorer les mobilités internationales et augmenter la durée
- Améliorer l'équilibre entre temps de travail école / entreprise et la répartition des crédits ECTS

Risques

- Personnel support en nombre insuffisant (en particulier au support informatique)
- Lien avec les entreprises
- Veiller à ce que le fonctionnement et l'organisation pédagogique avec les responsables unités d'enseignements et filière ne surcharge pas les enseignants-chercheurs dont le nombre est faible
- L'offre de master doit rester lisible (ne pas trop exploser) pour les étudiants et bien ciblée avec les compétences cibles de l'école

Opportunités

- Bonne interaction avec l'université et les écoles IMT d'Evry (TSP et IMT-BS)
- Amélioration du système d'information de la scolarité (en cours)
- Initier les élèves-apprentis à la recherche ou ouvrir une offre master adaptée aux apprentis aux stagiaires de la formation continue
- Valoriser la formation en mode projet
- Stabiliser les responsables de programmes (filières, ...)

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide l'organisation et l'approche pédagogique spécifique au Contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

En conséquence

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019	2021-2022	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, spécialité Informatique , en partenariat avec l'ITII Ile de France	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2021-2022	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, spécialité Informatique , en partenariat avec l'ITII Ile de France	Formation continue	2019	2021-2022	restreinte

Par ailleurs, la Commission prend acte de la fermeture du site de Strasbourg.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Veiller rapidement à mettre le règlement des études en conformité avec R&O et le processus de Bologne :
 - o Revoir la répartition des crédits ECTS pour chacun des enseignements, par année et sur l'ensemble du cycle ;
 - o Introduire une clause de mobilité internationale significative ;
 - o Mettre en place impérativement la démarche compétences ;
 - o Veiller à ce que, lorsque les élèves suivent en M2 en parallèle à la formation de 3^{ème} année, cette dernière conserve bien les caractéristiques d'une année de formation d'ingénieur ;
- Augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs
- Structurer les relations avec les entreprises
- Relancer la démarche qualité pour l'amélioration continue

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, **niveau master** pourra être attribué - sur demande de l'établissement à la CTI aux titres suivants :

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise	2019	2021-2022
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, spécialité Informatique , en partenariat avec l'ITII Ile de France	2019	2021-2022

Délibéré en séance plénière à Paris, le 14 mai 2019.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 12 juin 2019.

La présidente
Elisabeth CRÉPON

